

Master Intervention et développement social

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Chargé.e.s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative (CMC)
- > parcours Chargé.e.s de projets Collectifs et PARTICIPATIFS (COPAR)

Objectifs

Le Master mention « Intervention et développement social » de l'Université Rennes 2 est une formation universitaire professionnalisante.

Ce Master entend proposer à des étudiant·es en formation initiale, mais aussi à des professionnel·les en reprise d'études, un ensemble de connaissances et de compétences méthodologiques transversales dans le champ de l'intervention sociale, avec une orientation sociologique dominante, mais également des apports en psychologie, en géographie sociale, en science politique et en gestion.

La mention de ce Master est composée de 2 parcours :

- Chargé.e.s de projets Collectifs et PARTICIPATIFS (COPAR)
- Chargé.e.s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative (CMC)

Compétences visées

Les objectifs professionnels communs aux deux parcours de la mention consistent à mobiliser les savoirs nécessaires à une position de cadre de l'intervention sociale, à travers l'apprentissage d'activités de diagnostic, de prospective, d'analyse des pratiques professionnelles, de conception et d'évaluation de projets, de dispositifs ou de politiques publiques. L'acquisition d'outils d'analyse et de savoirs critiques relatifs aux sciences humaines, en lien avec l'intervention sociale, vise à former des

professionnelles réflexifs favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Sur ce fond commun, les deux parcours ciblent des compétences professionnelles et des métiers sensiblement différents.

Organisation de la formation

La formation est rattachée au département de sociologie, discipline de référence principale, quand bien même elle est pluridisciplinaire et accueille des étudiant·es aux trajectoires variées. Les contenus de formation du Master 1 visent à connaître les principes politiques et organisationnels de l'intervention sociale ; à appréhender les populations, leurs expériences et les dispositifs dédiés ; à accompagner la production de connaissances dans le cadre d'une démarche d'enquête (mémoire sur une thématique choisie par l'étudiant·e) ; et à acquérir des compétences opérationnelles (positionnement professionnel, outils de diagnostic...).

Les deux parcours sont entièrement mutualisés en Master 1 et partiellement en Master 2.

- **En Master 1**, La formation se déroule en alternance avec 2 semaines de regroupement en septembre et en janvier et une semaine de cours par mois (sauf en septembre et en janvier ou avril : 2 semaines de cours) : d'octobre à décembre et de février à avril. Le reste du temps est consacré aux travaux commandés dans le cadre de la formation et au stage obligatoire (minimum 150h). L'assiduité à tous les cours est impérative, notamment afin de favoriser les projets collectifs au sein de la formation.
- **En Master 2**, les deux parcours ont adopté un fonctionnement en alternance avec un regroupement d'une semaine par mois, le reste du temps étant consacré au stage en situation de responsabilité professionnelle et au travail personnel. La durée du stage est de quatre mois minimums dans une structure relevant du champ du parcours choisi.

Admission

Conditions d'admission

En Master 1, qualité académique, motivation du/de la candidat-e, expérience professionnelle ou bénévole dans le champ, connaissances élémentaires en sociologie.

En Master 2, admission de droit pour les titulaires du Master 1 Intervention et développement social de l'Université Rennes 2, sur dossier et entretien pour les autres.

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

1. a) *Le dossier de candidature sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

Un dossier détaillé du cursus suivi par le/la candidat-e permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le/la candidat-e souhaite s'inscrire.

- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

2. b) *Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :*

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le/la candidat-e
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant-e en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le/la candidat-e permettant d'attester de ses compétences.

Droits d'inscription

Formation initiale : droits d'inscription universitaire.

Formation continue : se renseigner auprès du Service de formation continue (tél. : 02.99.14.20.36)

Infos pratiques

- > Composante(s) : UFR Sciences humaines
- > Niveau d'étude visé : BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Modalité d'enseignement : Formation en présentiel

